



Communiqué de presse

13 décembre 2019

3 janvier 2020 : Grève générale à l'appel du Collectif SOS retraites

Le Collectif, qui réunit les professions de santé, de l'aérien, du droit et du chiffre, appelle tous les professionnels de ces secteurs à cesser le travail.

Le Premier ministre étant resté sourd à la colère exprimée par les professions qui ont bâti des régimes de retraite autonomes, vertueux et solidaires, les 16 professions, qui transportent, soignent, conseillent et défendent nos concitoyens, réunies au sein du Collectif SOS Retraites, lancent une grève glissante, à compter du 3 janvier 2020.

Cette grève glissante se poursuivra éventuellement dans le week-end, affectera les compagnies aériennes, les professions libérales de santé, les avocats et les experts-comptables.

Le Collectif SOS Retraites, dont les 16 professions représentent plus d'1 million d'actifs, dénonce la négation, par l'exécutif, de l'existence des régimes autonomes, rappelle sa volonté d'être exclu de ce fait de la réforme, et la responsabilité que porte ce même exécutif dans la confusion avec les régimes spéciaux.

Le Collectif SOS Retraites annonce que si ses légitimes revendications ne sont pas entendues par le Gouvernement, il maintiendra également le mouvement de grève annoncé le 3 février 2020, point de départ d'une grève illimitée.

A propos du Collectif SOS retraites

Le Collectif SOS Retraites rassemble 16 professions qui financent des régimes autonomes depuis des décennies sans avoir jamais rien coûté aux contribuables.

Ces professions ne peuvent cautionner les propositions de Jean-Paul Delevoye qui aboutiraient à supprimer ces régimes et à majorer le coût du maintien des retraites à leur niveau actuel, voire doubler les cotisations retraites versées par certaines de ces professions, sans toutefois garantir le maintien des pensions actuelles. Elles s'opposent également formellement au détournement des réserves de leurs régimes, destinées à la solidarité générationnelle.

Les organisations membres du collectif :

Conseil national des barreaux – Les avocats
ACK – Masseurs- Kinésithérapeutes
CONVERGENCE INFIRMIÈRE
FMF – Fédération des médecins de France
FOF – Fédération des orthophonistes de France
Groupe Facebook « Manifestation du 16/9 »
IFEC – Institut français des experts comptables et commissaires aux comptes
ONSIL – Organisation nationale des syndicats infirmiers libéraux
ORA – Orthos Réflexions Action, Orthophonistes
SPAF – Syndicat des pilotes Air France
SNGAF – Navigants du groupe Air France
SNPL – Syndicat national des pilotes de ligne
SNPNC – FO – Syndicat national du personnel navigant commercial
SNPNAC – Syndicat national du personnel navigant de l'aéronautique civile
SNUP – Syndicat d'Union des Psychomotriciens
Syndicat ALIZÉ – Masseurs-Kinésithérapeutes
UCDF LE BLOC – Union des chirurgiens de France et médecins spécialistes libéraux
UFMLS – Syndicat de l'Union française pour une médecine libre
UNAC – Union des navigants de l'aviation civile
UNIDEL – Union Nationale des infirmiers Diplômés d'État Libéraux
UNSA PNC – Syndicat des Métiers de l'aérien Français

Contact presse : Coraline Vastra – 06 79 08 18 71